

La présence syndicale au Québec en 2003

par Alexis Labrosse, économiste

Ministère du Travail
Direction de la recherche et de l'évaluation

Avril 2004

Québec 

Table des matières

Introduction	1
1. Les sources de données, la population visée et la période de référence	1
2. Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord	2
3. La présence syndicale dans les secteurs privé et public	3
4. Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada	4
5. Les écarts entre le Québec et les autres régions canadiennes	6
6. Les hauts et les bas de la présence syndicale au Québec	9
Conclusion	11

Liste des tableaux et graphique

Tableau 1	Taux de présence syndicale, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 1997 à 2003 (en pourcentage)	2
Tableau 2	Répartition des employés entre les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 1997 à 2003 (en pourcentage)	4
Tableau 3	Taux de présence syndicale selon les secteurs d'activité économique et les régions, 1997, 2000, 2003 (en pourcentage)	5
Tableau 4	Répartition des employés selon les secteurs d'activité économique et les régions, 1997, 2000, 2003 (en pourcentage)	6
Tableau 5	Contribution de chaque secteur d'activité au taux global de présence syndicale du Québec et de l'Ontario et écarts entre les deux régions, 2003 (en points de pourcentage)	7
Tableau 6	Contribution de chaque secteur d'activité au taux global de présence syndicale du Québec et du reste du Canada et écarts entre les deux régions, 2003 (en points de pourcentage)	8
Tableau 7	Contribution de chaque secteur d'activité au taux global de présence syndicale au Québec et variations entre 1997 et 2003 (en points de pourcentage)	9
Graphique 1	Taux de présence syndicale selon les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 1997 et 2003 (en pourcentage)	3

Annexes

Annexe 1	Répartition des employés selon les secteurs d'activité économique et les régions, 1997, 2000, 2003 (en milliers)	12
Annexe 2	Total des employés bénéficiant d'une couverture syndicale selon les secteurs d'activité économique et les régions, 1997, 2000, 2003 (en milliers)	13

Introduction

La présente chronique s'intéresse aux personnes assujetties à des conventions collectives, c'est-à-dire à celles faisant partie d'une unité de négociation, qu'elles soient ou non membres en règle d'un syndicat¹. Pour apprécier l'importance quantitative de ce groupe, la mesure utilisée est le taux de présence syndicale qui se définit comme le pourcentage de personnes visées par une convention collective par rapport à l'ensemble des employés. Le taux de présence syndicale se distingue du taux de syndicalisation qui mesure la portion des employés qui sont membres en règle d'un syndicat.

Bien que l'analyse décrive avant tout la situation au Québec, cette dernière est comparée avec celles de l'Ontario et du reste du Canada surtout, mais aussi avec celle des États-Unis. La comparaison met en parallèle les taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public et les différents secteurs d'activité économique. Certains facteurs susceptibles d'expliquer les différences entre les régions canadiennes et les changements de la situation québécoise dans le temps sont examinés.

1. Les sources de données, la population visée et la période de référence

Toutes les données présentées proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada, sauf celles sur les États-Unis qui sont issues du *Bureau of Labor Statistics*, rattaché au ministère fédéral du Travail (*Department of Labor*). La population couverte par ces enquêtes est constituée des employés², c'est-à-dire des personnes en emploi, sauf les travailleurs autonomes qui, en raison de leur statut, ne peuvent faire partie d'une unité de négociation parce que non syndiqués. Depuis 1997, ces derniers ont représenté entre 13,2 et 15,5 % de l'emploi total au Québec, entre 14,5 et 16 % en Ontario et entre 17 et 19,6 % dans le reste du Canada. De plus, en raison de la très forte volatilité des données visant le secteur agricole (particulièrement évidente pour le Québec et l'Ontario), nous avons décidé d'exclure les employés de ce secteur du champ de l'enquête de l'EPA³. Au cours des sept dernières années, ils ont toujours compté pour moins de 0,5 % des personnes en emploi tant à l'échelle du Québec que du Canada.

-
1. La disponibilité des données ne permet pas de ventiler les taux de présence syndicale par groupe d'affiliation.
 2. Les données canadiennes portent sur les personnes de 15 ans et plus en emploi alors que les données étasuniennes ne prennent en compte que celles âgées de 16 ans et plus en emploi.
 3. De 1997 à 2003, les données sur les taux de présence syndicale dans le secteur agricole au Québec étaient de 0, 9,2, 10, 0, 6,4, 7,2 et 6,1 % respectivement. En Ontario, ces mêmes taux étaient de 0 %, à l'exception de 1998 (3,6 %). Cette volatilité s'explique certainement par le fort coefficient de variation (plus de 30 %) associé à la taille de l'estimation, mais aussi par l'interprétation des questions de l'enquête par les personnes interrogées. L'exclusion du secteur agricole conduit évidemment à des différences avec les données diffusées par Statistique Canada qui le conserve. Dans le cas des États-Unis, les travailleurs agricoles sont également comptabilisés.

L'étendue de la période de référence est limitée par la disponibilité des données de l'Enquête sur la population active. Cette enquête ne recueille en effet des données sur la présence syndicale que depuis 1997. La période étudiée couvre donc les années 1997 à 2003.

2. Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord

En 2003, les taux de présence syndicale en Amérique du Nord étaient tous en deçà de ceux de 1997, comme l'indique le tableau 1. Toutefois, au Québec, ce taux a connu une reprise depuis 1999 (1,6 point) et, en Ontario, il a augmenté au cours des deux dernières années pour atteindre 28,7 % en 2003 comparativement à 30 % en 1997. Dans le reste du Canada, mise à part une pause en 2001, ce dernier a constamment baissé depuis 1997, passant de 33,2 à 31,2 % en 2003. Du côté des États-Unis, les baisses continuent de se succéder : de 15,6 % en 1997 à 14,3 % en 2003.

Le Québec demeure la région la plus syndiquée en Amérique du Nord et l'écart avec ses voisins continue de croître. Ainsi, celui-ci est passé de 11,7 points en 1997 à 12,7 points en 2003 par rapport à l'Ontario, et de 8,5 à 10,2 points par rapport au reste du Canada durant la même période.

Dans le cas des États-Unis, l'écart avec le Québec a augmenté d'un point au cours de la même période et il se chiffre à 27,1 points, en 2003. Par ailleurs, l'écart moyen observé de 1997 à 2003 par rapport aux États-Unis s'élève à près de 14 points dans le cas de l'Ontario et à environ 17 points dans le cas du reste du Canada.

Tableau 1

**Taux de présence syndicale¹, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 1997 à 2003
(en pourcentage)**

Régions	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Québec	41,7	40,0	39,8	40,2	40,7	40,7	41,4
Ontario	30,0	29,5	28,3	28,4	28,0	28,3	28,7
Reste du Canada	33,2	32,7	32,3	32,0	32,0	31,5	31,2
États-Unis	15,6	15,4	15,3	14,9	14,8	14,5	14,3

1. Excluant le secteur agricole, sauf pour les États-Unis où il est inclus.

Sources : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2003*, cat. n° 71F0004XLB; Bureau of Labor Statistics,

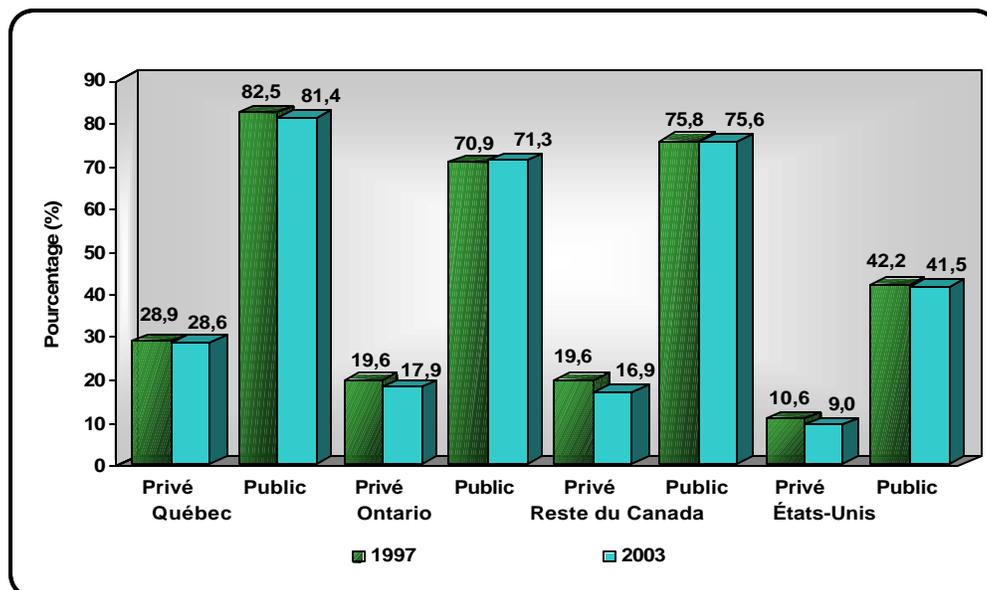
3. La présence syndicale dans les secteurs privé et public

Historiquement, le secteur privé québécois, à l'instar de ce que l'on trouve en Amérique du Nord, affiche un taux de présence syndicale beaucoup plus faible que celui du secteur public (graphique 1). Bon an mal an, l'écart entre les deux secteurs varie de 50 à 54 points au Québec et en Ontario, il approche les 60 points dans le reste du Canada et dépasse les 30 points aux États-Unis.

De 1997 à 2003, partout au Canada et aux États-Unis, la présence syndicale a fléchi, autant dans le secteur public que privé, sauf dans le secteur public de l'Ontario dont le taux a connu une légère hausse de quatre dixièmes de point. Toutefois, c'est dans le secteur privé que cette présence a le plus diminué.

Dans le reste du Canada, le taux du secteur privé a, au cours de cette période, chuté de 2,7 points, alors qu'il baissait de 1,6 point aux États-Unis et en Ontario et d'à peine 0,4 point au Québec. Le taux de présence syndicale du secteur public a diminué d'un peu plus de un point au Québec et de 0,2 point dans le reste du Canada⁴.

Graphique 1 Taux de présence syndicale selon les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 1997 et 2003



4. Comme toutes les données présentées dans ce document ont été arrondies à une ou deux décimales, il peut y avoir de légers écarts entre certaines données du texte et celles des tableaux et des graphiques.

Au cours des sept dernières années, la répartition des employés entre les secteurs public et privé ne s'est à peu près pas modifiée (tableau 2). Comme en 1997, le secteur privé au Québec et dans le reste du Canada en 2003 regroupait 76 % des personnes en emploi. En Ontario, la proportion des employés dans le secteur privé demeurait à 80 % et, aux États-Unis, à 84 %. Cette prépondérance constante du secteur privé, associée à la baisse de son taux de présence syndicale, contribue à maintenir le taux global de présence syndicale en deçà de celui de 1997.

Tableau 2
Répartition des employés entre les secteurs privé¹ et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 1997 à 2003 (en pourcentage)

Régions	Secteurs	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Québec	Privé	76	77	77	76	76	76	76
	Public	24	23	23	24	24	24	24
Ontario	Privé	80	80	80	80	80	80	80
	Public	20	20	20	20	20	20	20
Reste du Canada	Privé	76	76	75	75	76	76	76
	Public	24	24	25	25	24	24	24
États-Unis	Privé	84	84	84	84	84	84	84
	Public	16	16	16	16	16	16	16

1. Excluant le secteur agricole, sauf pour les États-Unis où il est inclus.

Sources : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2003*, cat. n° 71F0004XLB; Bureau of Labor Statistics,

Il importe de souligner que la définition du secteur public⁵ diffère entre le Canada et les États-Unis, ce qui limite les comparaisons entre les taux de présence syndicale dans les secteurs public et privé. Si les États-Unis appliquaient la même définition du secteur public qu'au Canada, la proportion du nombre de leurs employés dans ce secteur serait plus grande. Par conséquent, la différence entre la proportion des employés des secteurs public et privé dans ces pays serait moindre.

4. Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada

En 2003, tout comme en 1997 et en 2000, les taux de présence syndicale de tous les secteurs d'activité économique au Québec (tableau 3) étaient supérieurs à ceux observés en Ontario, à l'exception du secteur primaire. Ils étaient également supérieurs à ceux du reste du Canada, à l'exception de ceux du secteur du transport et de l'entreposage en 1997 et en 2000.

5. Dans le cas du Canada, « les employés du secteur public travaillent dans les ministères et les organismes gouvernementaux, dans les sociétés de la Couronne ou dans les écoles, les hôpitaux et les autres établissements financés par l'État. Les employés du secteur privé représentent tous les autres salariés » (Statistique Canada. *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75001-XIF au catalogue, août 2003, vol. 4, n° 8).

Dans le cas des États-Unis, « les universités et les hôpitaux financés par les administrations publiques locales et des États font partie du secteur des administrations publiques mais tous les autres hôpitaux et universités font partie du secteur des institutions sans but lucratif au service des ménages » (Statistique Canada, *Mesure de la production, de la valeur ajoutée et du PIB au Canada et aux États-Unis : similitudes et différences*, n° 13F0031MIF au catalogue – n° 010, mai 2003). La différence entre les deux pays provient donc du fait qu'au Canada la totalité des institutions sans but lucratif œuvrant dans les secteurs hospitalier et scolaire font partie du secteur des administrations publiques.

Les secteurs affichant les taux de présence les plus élevés sont ceux des administrations publiques, des services d'enseignement et des services publics. En 2003, dans le secteur des administrations publiques, le taux de présence s'élevait à 78,3 % au Québec comparativement à 72,7 % dans le cas de l'Ontario et à 70,5 % dans le reste du Canada. Dans les services d'enseignement, le taux au Québec s'établissait en 2003 à 78,5 % contre 70,8 % en Ontario et 71,2 % dans le reste du Canada. En 2003, tous secteurs confondus, le taux de présence syndicale le plus élevé, soit 80,9 %, se trouvait dans le secteur des services publics au Québec, comparativement à 71,5 % en Ontario et à 65,2 % dans le reste du Canada.

Tableau 3
Taux de présence syndicale selon les secteurs d'activité économique¹ et les régions, 1997, 2000, 2003 (en pourcentage)

Secteurs d'activité économique	1997			2000			2003		
	Québec	Ontario	Reste du Canada	Québec	Ontario	Reste du Canada	Québec	Ontario	Reste du Canada
Secteur primaire	39,3	41,3	26,8	37,0	41,2	26,8	39,6	41,1	22,0
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	39,3	41,3	26,8	37,0	41,2	26,8	39,6	41,1	22,0
Secteur secondaire	41,9	34,2	31,4	42,8	31,3	29,8	45,0	29,4	27,9
Construction	48,2	32,6	25,5	50,6	32,4	25,3	56,4	33,2	24,1
Fabrication	40,9	34,6	34,1	41,5	31,1	31,8	42,5	28,4	29,7
Secteur tertiaire	41,7	28,5	33,9	39,4	27,3	32,7	40,3	28,4	32,3
Administrations publiques	78,3	68,8	69,1	76,3	67,0	69,5	78,3	72,7	70,5
Autres services	14,6	9,9	9,3	16,4	8,1	7,7	18,4	9,0	8,6
Commerce	19,7	12,9	13,9	20,4	13,2	12,8	18,6	13,5	13,2
Finance, assurances, immobilier et location	19,4	5,1	11,2	20,8	5,5	12,2	22,0	5,0	9,4
Hébergement et services de restauration	14,0	6,8	7,5	10,7	7,8	8,1	11,2	7,7	6,8
Information, culture et loisirs	41,0	22,6	32,5	35,2	21,2	30,8	34,0	22,1	29,2
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	30,9	10,9	11,7	23,7	9,9	10,4	29,6	12,4	10,2
Services d'enseignement	78,8	71,1	72,5	77,9	70,0	70,4	78,5	70,8	71,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	9,4	4,3	6,0	8,0	4,1	5,3	9,3	3,9	5,4
Services publics	78,8	75,4	62,8	82,4	68,5	68,1	80,9	71,5	65,2
Soins de santé et assistance sociale	67,4	45,5	57,9	64,4	43,9	58,5	64,7	45,5	59,0
Transport et entreposage	47,9	39,9	48,4	42,4	39,6	47,3	49,5	39,7	44,0
Ensemble	41,7	30,0	33,2	40,2	28,4	32,0	41,4	28,7	31,2

1. Excluant le secteur agricole.

Source : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2003*, cat. n° 71F0004XLB.

À l'opposé, les secteurs présentant les proportions les plus faibles sont ceux des services professionnels, scientifiques et techniques, de l'hébergement et des services de restauration, de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location, avec des taux variant en 2003 entre 3,9 et 22 % pour l'ensemble des régions.

Le tableau 4 montre, pour les années 1997, 2000 et 2003, la répartition des employés selon les secteurs d'activité économique et les régions. Les trois secteurs les plus importants quant au nombre d'employés sont respectivement ceux de la fabrication, du commerce, des soins de santé et de l'assistance sociale.

On constate aussi, pour ces années, que le secteur de la fabrication se démarque au Québec et en Ontario, accaparant autour de 20 % des emplois comparativement à environ 11 % dans le reste du Canada. Le secteur du commerce absorbe quant à lui entre 15,3 et 17 % des emplois au pays tandis que celui des soins de santé et de l'assistance sociale en accapare entre 9,4 et 12 %. De son côté, le reste du Canada se démarque par l'importance, bien que faible, de son secteur primaire qui monopolisait 3,7 % des emplois en 2003 contre seulement 1 % au Québec et 0,6 % en Ontario.

Tableau 4

Répartition des employés selon les secteurs d'activité économique¹ et les régions, 1997, 2000, 2003 (en pourcentage)

Secteurs d'activité économique	1997			2000			2003		
	Québec	Ontario	Reste du Canada	Québec	Ontario	Reste du Canada	Québec	Ontario	Reste du Canada
Secteur primaire	1,3	0,8	4,1	1,2	0,6	3,7	1,0	0,6	3,7
Forêt, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	1,3	0,8	4,1	1,2	0,6	3,7	1,0	0,6	3,7
Secteur secondaire	24,0	24,2	16,3	24,0	25,8	16,7	23,8	24,9	16,4
Construction	3,4	4,0	5,1	3,3	4,2	5,2	4,2	5,0	5,2
Fabrication	20,7	20,2	11,2	20,7	21,7	11,5	19,6	20,0	11,1
Secteur tertiaire	74,7	74,9	79,6	74,9	73,5	79,6	75,2	74,5	79,9
Administrations publiques	7,6	6,3	7,4	7,1	5,6	6,2	6,8	5,8	6,2
Autres services	4,3	3,9	4,2	3,8	3,4	4,0	3,5	3,5	3,9
Commerce	15,6	15,3	16,6	16,5	15,3	17,0	16,9	15,5	16,9
Finance, assurances, immobilier et location	6,2	7,4	5,8	5,3	6,7	5,5	5,1	7,0	5,4
Hébergement et services de restauration	6,3	6,4	7,9	6,2	6,3	8,2	6,4	6,3	8,1
Information, culture et loisirs	4,3	4,7	4,5	4,2	4,9	4,6	4,1	4,6	4,7
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	2,4	3,4	2,8	2,6	3,6	2,9	2,7	4,1	3,5
Services d'enseignement	8,0	7,3	8,1	7,4	7,1	8,0	7,7	6,9	8,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	3,5	5,1	4,1	4,6	5,7	4,6	4,6	5,5	4,6
Services publics	1,2	1,1	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9	1,0	1,0
Soins de santé et assistance sociale	10,5	9,4	11,6	11,2	9,6	11,6	12,0	10,1	11,9
Transport et entreposage	4,8	4,7	5,8	5,0	4,5	6,0	4,4	4,4	5,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Excluant le secteur agricole.

Source : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2003*, cat. n° 71F0004XLB.

5. Les écarts entre le Québec et les autres régions canadiennes

Les différences entre les taux de présence syndicale par secteur d'activité (tableau 3) ainsi que les variations au regard du nombre d'employés dans ces secteurs sur le marché du travail (tableau 4) expliquent les écarts entre le taux global de présence syndicale au Québec et ceux de ses voisins. Pour déterminer les secteurs d'activité qui rendent davantage compte de ces écarts, il est utile de mesurer leur contribution au taux global de présence syndicale. Le poids relatif se calcule en multipliant le taux de présence syndicale de chaque secteur d'activité (tableau 3) par la proportion d'employés qu'il représente (tableau 4) et en divisant ce résultat par 100. Par exemple, pour le secteur de la fabrication au Québec en 2003, il suffit de multiplier son taux de

présence syndicale de 42,5 % par sa proportion de 19,6 % et de diviser par 100, ce qui donne une contribution de 8,33 points au taux global de présence syndicale de 41,43.

Les tableaux 5 et 6 présentent la contribution de chaque secteur d'activité au taux global de présence syndicale de même que les écarts observables à ce titre entre le Québec et l'Ontario, d'une part (tableau 5), et entre le Québec et le reste du Canada, d'autre part (tableau 6).

Tableau 5

Contribution de chaque secteur d'activité¹ au taux global de présence syndicale du Québec et de l'Ontario et écarts entre les deux régions, 2003 (en points de pourcentage)

Secteurs d'activité économique	Contribution		Écart
	Québec	Ontario	
Soins de santé et assistance sociale	7,77	4,61	3,16
Fabrication	8,33	5,67	2,66
Services d'enseignement	6,06	4,91	1,16
Administrations publiques	5,32	4,21	1,11
Commerce	3,14	2,09	1,06
Finance, assurances, immobilier et location	1,13	0,35	0,78
Construction	2,36	1,65	0,71
Transport et entreposage	2,16	1,74	0,43
Information, culture et loisirs	1,41	1,01	0,39
Autres services	0,65	0,31	0,34
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	0,80	0,50	0,30
Hébergement et services de restauration	0,72	0,48	0,24
Services professionnels, scientifiques et techniques	0,42	0,21	0,21
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	0,40	0,24	0,16
Services publics	0,75	0,74	0,01
Ensemble	41,43	28,70	12,73

1. Excluant le secteur agricole.

Source : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2003*, cat. n° 71F0004XLB.

Comme l'indiquait le tableau 1, le taux global de présence syndicale au Québec est supérieur de 12,73 points à celui de l'Ontario. Le tableau 5 montre quant à lui que c'est le secteur des soins de santé et d'assistance sociale qui contribue davantage à cette différence (pour 3,16 points), surtout parce que la proportion d'employés visés par une convention collective au Québec dans ce secteur est supérieure de 19,3 points (tableau 3) à celle de l'Ontario.

Le secteur québécois de la fabrication, dont le niveau de présence syndicale dépasse de 14,1 points celui de l'Ontario, explique 2,66 points de la variation. Le secteur des services d'enseignement rend compte pour sa part de 1,16 point d'écart, non seulement parce que son taux de présence syndicale au Québec est plus élevé de 7,7 points, mais aussi parce que sa part relative de l'emploi y est légèrement supérieure de 0,8 point. Finalement, le secteur des administrations publiques justifie 1,11 point d'écart, d'abord parce que son taux de présence

syndicale au Québec est de 5,6 points plus élevé qu'en Ontario, puis du fait que sa part relative dans l'emploi y est de un point plus élevée.

En comparant le Québec avec le reste du Canada (tableau 6), on réalise également que la contribution de deux des trois secteurs mentionnés dans le paragraphe précédent expliquent une grande partie des 10,2 points d'écart qui les séparent en 2003. Le secteur de la fabrication rend compte à lui seul de près de la moitié (5,02 points) de cet écart. Non seulement son taux de présence syndicale au Québec est de 12,8 points de plus que celui du reste du Canada, mais sa place sur le marché de l'emploi est beaucoup plus importante au Québec (19,6 % des employés) que dans le reste du Canada (11,1 %).

Tableau 6

Contribution de chaque secteur d'activité¹ au taux global de présence syndicale du Québec et du reste du Canada et écarts entre les deux régions, 2003 (en points de pourcentage)

Secteurs d'activité économique	Contribution		Écart
	Québec	Reste du Canada	
Fabrication	8,33	3,30	5,02
Construction	2,36	1,26	1,10
Administrations publiques	5,32	4,35	0,97
Commerce	3,14	2,23	0,91
Soins de santé et assistance sociale	7,77	7,02	0,75
Finance, assurances, immobilier et location	1,13	0,51	0,62
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	0,80	0,36	0,44
Autres services	0,65	0,34	0,31
Services d'enseignement	6,06	5,84	0,23
Services professionnels, scientifiques et techniques	0,42	0,25	0,17
Hébergement et services de restauration	0,72	0,56	0,16
Services publics	0,75	0,65	0,11
Information, culture et loisirs	1,41	1,36	0,05
Transport et entreposage	2,16	2,40	-0,23
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	0,40	0,81	-0,42
Ensemble	41,43	31,23	10,20

1. Excluant le secteur agricole.

Source : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2003*, cat. n° 71F0004XLB.

Le secteur de la construction⁶, dont le taux de présence syndicale est nettement supérieur au Québec avec un écart de plus de 32 points par rapport au reste du Canada, rend compte de 1,1 point d'écart. Le secteur des administrations publiques, dont le taux de présence syndicale (78,3 %) et sa proportion dans l'emploi (6,8 %) sont plus élevés au Québec que dans le reste du Canada (respectivement 70,5 % et 6,2 %), explique un peu moins d'un point (0,97) d'écart. Enfin, le secteur du commerce, qui occupe une place prépondérante sur le marché du travail dans les

6. Il importe de préciser que le secteur de la construction, dans l'Enquête sur la population active, englobe non seulement les travailleurs affectés aux chantiers comme tels, mais aussi les personnes des autres catégories d'emploi dans ce secteur. De plus, il comprend non seulement les travaux de construction neuve, mais aussi ceux de réparation et de rénovation.

deux régions considérées (17 % des salariés), justifie un écart de 0,91 point à cause d'un taux de présence syndicale au Québec supérieur de 5,4 points à celui du reste du Canada.

6. Les hauts et les bas de la présence syndicale au Québec

Après avoir connu une baisse de près de 2 % entre 1997 et 1999, le taux québécois de la présence syndicale a augmenté de 1,6 % entre 1999 et 2003 pour atteindre 41,4 %, ce qui demeure toutefois légèrement en deçà du niveau atteint en 1997 (41,7 %). Les comportements des différents secteurs d'activité ont été fort différents durant cette période, certains contribuant à la baisse du taux de présence syndicale et d'autres la freinant (tableau 7).

Tableau 7

Contribution de chaque secteur d'activité¹ au taux global de présence syndicale au Québec et variations entre 1997 et 2003 (en points de pourcentage)

Secteurs d'activité économique	Contribution		Variation
	1997	2003	
Administrations publiques	5,95	5,32	-0,63
Information, culture et loisirs	1,75	1,41	-0,35
Services d'enseignement	6,28	6,06	-0,22
Hébergement et services de restauration	0,89	0,72	-0,17
Services publics	0,91	0,75	-0,16
Transport et entreposage	2,31	2,16	-0,15
Fabrication	8,45	8,33	-0,12
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	0,51	0,40	-0,11
Finance, assurances, immobilier et location	1,21	1,13	-0,08
Autres services	0,63	0,65	0,03
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	0,76	0,80	0,05
Commerce	3,06	3,14	0,08
Services professionnels, scientifiques et techniques	0,33	0,42	0,09
Soins de santé et assistance sociale	7,07	7,77	0,70
Construction	1,62	2,36	0,74
Ensemble	41,73	41,43	-0,30

1. Excluant le secteur agricole.

Source : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2003*, cat. n° 71F0004XLB.

Les quatre secteurs ayant le plus contribué à la baisse du taux global de présence syndicale au cours de cette période sont les suivants :

- les administrations publiques, avec un taux de présence syndicale qui est demeuré très élevé (78,3 %), mais dont le poids sur le marché du travail est passé de 7,6 % en 1997 à 6,8 % en 2003;

- le secteur de l'information, de la culture et des loisirs, dont le taux de présence syndicale a diminué le plus depuis 1997, soit de près de 7 points (de 41 % en 1997 à 34 % en 2003) et dont la proportion dans l'emploi a légèrement diminué (de 4,3 à 4,1 %);
- les services d'enseignement, dont le taux de présence syndicale est également demeuré très élevé (78,8 % en 1997 et 78,5 % en 2003), mais dont la proportion dans l'emploi est également en baisse pendant la période, passant de 8 à 7,7 %;
- le secteur de l'hébergement et des services de restauration, qui a connu la seconde plus forte baisse de son taux de présence syndicale, soit de 2,8 points (de 14 % en 1997 à 11,2 % en 2003), tout en augmentant faiblement son importance sur le marché du travail (de 6,3 à 6,4 %).

En contrepartie, deux secteurs ont principalement contribué à atténuer la baisse du taux global de présence syndicale et à assurer sa remontée depuis 1999. Ces secteurs sont les suivants :

- la construction, qui a le plus amélioré son taux de présence syndicale, soit de 8,2 points depuis 1997 (de 48,2 à 56,4 % en 2003), et qui a augmenté sensiblement sa part de l'emploi (de 3,4 à 4,2 %); son nombre de travailleurs a progressé de 45 %, soit plus du double de la hausse moyenne de l'emploi (17 %) durant cette période (annexe 1);
- celui des soins de santé et de l'assistance sociale, qui, malgré une faible baisse de son taux de présence syndicale (67,4 % en 1997 et 64,7 % en 2003), a également augmenté de façon appréciable la proportion d'employés (de 10,5 à 12 %) qui y œuvrent.

Au Québec, de 1997 à 2003, les changements dans la part que les secteurs d'activité à plus forte présence syndicale détiennent sur le marché de l'emploi (voir le tableau 4) ont davantage influencé l'évolution du taux global de présence syndicale que les variations observées dans les taux sectoriels. Par exemple, les administrations publiques ont maintenu sensiblement le même taux (78,3 %) durant cette période. Cependant, leur part de l'emploi a diminué de 0,8 point, ce qui a suffi pour qu'elles contribuent le plus à la baisse du taux global de présence syndicale entre 1997 et 2003. De fait, parmi les neuf secteurs qui ont influencé ce taux à la baisse, seulement deux, soit information culture et loisirs avec -7 % ainsi que hébergement et services de restauration avec -2,8 %, ont connu des variations significatives à la baisse de leur taux de présence respectif.

À l'opposé, le taux de présence syndicale a diminué de 2,7 points dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale pendant la même période, ce qui ne l'a pas empêché de freiner la baisse du taux global à la suite d'une hausse de 1,5 point de sa part dans l'emploi. Parmi les six secteurs qui ont influencé positivement ce taux général durant cette période, seulement deux ont connu des augmentations de leur taux sectoriel, soit celui de la construction avec 8,2 points et celui des autres services avec 3,8 points.

Conclusion

Le Québec continue d'afficher le taux de présence syndicale le plus élevé sur le continent nord-américain en 2003 avec 41,4 %. À l'opposé, les États-Unis continuent de présenter le taux le plus bas avec 14,3 %. Après avoir enregistré des baisses en 1998 et en 1999, ce taux est à la hausse au Québec depuis lors, si bien qu'en 2003 il est à peine inférieur à celui de 1997 (41,4 % contre 41,7 %). Inversement, les taux de présence syndicale en Ontario et dans le reste du Canada poursuivent leur tendance à la baisse, accentuant ainsi les écarts observés avec le Québec.

L'écart entre le taux global de présence syndicale du Québec et celui des autres régions du Canada s'explique essentiellement par des taux sectoriels au Québec presque toujours supérieurs à ceux de ses voisins, et ce, pour toutes les années considérées. La plus grande part relative sur le marché du travail québécois de certains secteurs d'activité à plus forte densité syndicale (comme les administrations publiques et les services d'enseignement) joue également un rôle, mais beaucoup moins important.

Au Québec, neuf des quinze secteurs d'activité économique ont connu leur pire taux de présence syndicale en 1998 ou en 1999, ce qui s'est reflété dans les taux globaux de ces deux années. Depuis, certains secteurs d'activité ont raffermi leur taux, quelques-uns (surtout la construction) réalisant même leur meilleure performance en 2003. L'amélioration des taux sectoriels a certes permis la remontée du taux général, mais c'est également l'augmentation très importante du niveau de l'emploi dans certains secteurs à plus forte présence syndicale (notamment la construction ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale) qui a soutenu sa remontée depuis 1999.

Annexe 1

Total des employés bénéficiant d'une couverture syndicale selon les secteurs d'activité économique¹ et les régions, 1997, 2000, 2003 (en milliers)

Secteurs d'activité économique	1997			2000			2003		
	Québec	Ontario	Reste du Canada	Québec	Ontario	Reste du Canada	Québec	Ontario	Reste du Canada
Secteur primaire	13,7	15,2	46,4	12,6	12,9	45,3	12,5	12,5	39,0
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	13,7	15,2	46,4	12,6	12,9	45,3	12,5	12,5	39,0
Secteur secondaire	270,8	367,4	213,7	297,4	398,3	225,8	335,9	386,7	218,6
Construction	43,6	58,3	54,4	48,0	66,7	60,2	74,2	87,0	60,4
Fabrication	227,2	309,1	159,3	249,4	331,6	165,6	261,7	299,7	158,2
Secteur tertiaire	837,2	945,3	1 129,2	857,2	988,5	1 182,4	953,5	1 117,3	1 237,7
Administrations publiques	159,9	191,6	214,5	157,4	183,4	195,7	167,1	222,4	208,3
Autres services	16,8	17,0	16,6	17,9	13,6	14,0	20,5	16,5	16,2
Commerce	82,3	87,5	96,8	97,6	98,8	98,9	98,8	110,3	106,8
Finance, assurances, immobilier et location	32,6	16,9	27,0	32,0	18,2	30,5	35,6	18,4	24,4
Hébergement et services de restauration	23,8	19,2	24,8	19,4	23,9	30,3	22,6	25,3	26,6
Information, culture et loisirs	47,1	46,9	60,9	42,9	50,7	64,0	44,2	53,5	65,0
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	20,3	16,4	13,5	18,2	17,6	13,7	25,2	26,5	17,3
Services d'enseignement	168,8	231,1	244,2	167,4	244,2	257,2	190,5	259,2	279,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	8,9	9,6	10,1	10,7	11,5	11,0	13,3	11,1	12,0
Services publics	24,5	36,4	23,1	22,0	31,8	29,4	23,7	39,1	30,9
Soins de santé et assistance sociale	190,1	190,4	280,6	210,2	207,1	309,3	244,1	243,3	336,1
Transport et entreposage	62,1	82,3	117,1	61,5	87,7	128,4	67,9	91,7	114,7
Ensemble	1 121,7	1 327,9	1 389,3	1 167,2	1 399,7	1 453,5	1 301,9	1 516,5	1 495,3

1. Excluant le secteur agricole.

Source : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2003*, cat. n° 71F0004XLB.

Annexe 2

Répartition des employés selon les secteurs d'activité économique¹ et les régions, 1997, 2000, 2003 (en milliers)

Secteurs d'activité économique	1997			2000			2003		
	Québec	Ontario	Reste du Canada	Québec	Ontario	Reste du Canada	Québec	Ontario	Reste du Canada
Secteur primaire	34,9	36,8	172,9	34,1	31,3	168,9	31,6	30,4	177,0
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	34,9	36,8	172,9	34,1	31,3	168,9	31,6	30,4	177,0
Secteur secondaire	645,7	1 073,3	680,1	695,6	1 271,7	758,5	747,0	1 317,1	784,0
Construction	90,5	178,8	213,6	94,9	205,6	237,8	131,6	261,7	250,6
Fabrication	555,2	894,5	466,5	600,7	1 066,1	520,7	615,4	1 055,4	533,4
Secteur tertiaire	2 006,9	3 320,6	3 328,4	2 173,9	3 617,5	3 613,1	2 363,6	3 935,5	3 826,9
Administrations publiques	204,1	278,5	310,6	206,2	274,0	281,5	213,5	306,1	295,3
Autres services	114,7	171,1	177,7	109,0	167,3	181,9	111,3	182,4	187,9
Commerce	418,1	679,2	695,2	478,8	750,6	771,4	531,4	816,8	811,3
Finance, assurances, immobilier et location	167,7	329,0	240,5	154,3	331,7	250,0	161,7	368,0	259,0
Hébergement et services de restauration	170,1	281,6	331,4	180,8	308,2	373,6	201,3	330,7	389,5
Information, culture et loisirs	115,0	207,8	187,6	122,0	239,8	207,7	130,1	242,6	222,9
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	65,6	150,9	115,0	76,7	177,8	131,3	85,1	214,5	169,0
Services d'enseignement	214,2	325,0	336,9	214,9	349,0	365,5	242,8	366,1	392,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	94,5	224,6	169,6	133,2	279,0	207,0	143,0	288,1	221,7
Services publics	31,1	48,3	36,8	26,8	46,3	43,2	29,2	54,7	47,5
Soins de santé et assistance sociale	282,1	418,4	485,0	326,3	472,1	528,4	377,0	534,8	569,8
Transport et entreposage	129,7	206,2	242,1	144,9	221,7	271,6	137,2	230,7	260,8
Ensemble	2 687,5	4 430,7	4 181,4	2 903,6	4 920,5	4 540,5	3 142,2	5 283,0	4 787,9

1. Excluant le secteur agricole.

Source : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2003*, cat. n° 71F0004XLB.